



Partenariat stratégique
pour un Fonds
d'investissement pour
des pêches durables

SPFIF



UNION AFRICAINE
**BUREAU INTERAFRICAIN DES
RESSOURCES ANIMALES**



Strategic Partnership
for
Fisheries Investment Fund
Creating Wealth Through Sustainable Fisheries

ASSURER LE LEADERSHIP DANS LE DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES ANIMALES EN AFRIQUE

A propos de l'UA-BIRA

Le Bureau Interafricain des Ressources Animales de l'Union Africaine (UA-BIRA) est un service technique spécialisé placé sous l'autorité du Département de l'Economie Rurale et de l'Agriculture de la Commission de l'Union Africaine. Le mandat du Bureau est d'appuyer et de coordonner les efforts visant à améliorer l'élevage, en tant que ressource pour le bien-être des populations des pays membres de l'UA, et de contribuer au développement économique, notamment dans les zones rurales. Depuis 2004, l'UA a porté son attention au secteur des pêches pour lui permettre de s'accroître et l'UA-BIRA a démontré son engagement dans l'appui et le développement des pêches en Afrique pour s'assurer de la contribution du secteur à la croissance économique du continent. Les questions de pêche sont désormais bien prises en compte dans le nouveau Plan Stratégique élaboré par l'UA-BIRA.



Justification

Les Grands écosystèmes marins de l'Afrique subsaharienne contiennent une richesse de biodiversité marine globalement importante avec certaines des zones de pêche les plus fertiles du monde, la plupart étant transfrontalières. Il est estimé qu'une population de quelques 2.7 millions de personnes dans la région s'engagent à plein temps ou à temps partiel dans des activités de pêche côtière et intérieure aussi bien pour

la subsistance que pour le commerce. Le poisson est également source d'environ 23% du total des protéines animales ingérées en Afrique subsaharienne, un pourcentage supérieur à la moyenne mondiale de 16%. La valeur estimée d'exportations nettes des produits de la pêche pour le continent en 2001 était 1.7 milliards de dollars américains, ce qui dépasse les revenus nets en devises signalés pour toute autre denrée agricole.

“...Le poisson est source d'environ 23% du total des protéines animales ingérées en Afrique subsaharienne, un pourcentage supérieur à la moyenne mondiale de 16%...”

Beaucoup de gouvernements en Afrique subsaharienne ne disposent ni des ressources financières ni des capacités nécessaires à la prévention de la surexploitation de leurs ressources halieutiques ou à la protection des habitats importants qui sous-tendent ces ressources. Les organisations régionales de gestion des pêches en Afrique subsaharienne n'ont pas de fonds suffisants pour aider les pays côtiers à mettre en œuvre individuellement les réformes de gouvernance nécessaires au secteur de la pêche. Reconnaisant cette nécessité, le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) a mis à la disposition des projets aux niveaux national et régional un Fonds d'investissement pour des pêches durables en faveur des pays d'Afrique subsaharienne afin de s'atteler à la gestion des pêches et aux défis de la pauvreté des communautés côtières.

Projet de Partenariat stratégique pour un Fonds d'investissement pour des pêches durables (SPFIF)

Le projet a deux composantes: la composante du Fonds d'investissement pour des pêches durables visant à mieux aider les pays à gérer leurs pêches; et la composante du Partenariat stratégique qui aide à la diffusion de leçons tirées des investissements permis par le Fonds. Le conseil au projet est assuré par les parties prenantes menées par l'Union Africaine par le biais d'un Comité consultatif régional dont le secrétariat est basé à l'UA-BIRA, Nairobi-Kenya.

Objectifs du projet

L'objectif global du SPFIF est de promouvoir l'utilisation durable des ressources de la pêche et la gestion des écosystèmes marins qui les sous-tendent, avec pour but de faciliter l'éradication de la pauvreté et de favoriser la croissance durable des revenus des communautés de pêche d'Afrique subsaharienne.

Pour atteindre cet objectif, le partenariat s'assurera de la conformité des projets nationaux aux textes internationaux en vigueur en matière de pêche durable et d'éradication de la pauvreté tel que le Code de conduite de la FAO pour les pêches responsables et le plan de mise en œuvre du Sommet Mondial pour le développement durable. Les nouveaux projets devraient compléter le travail en cours dans les programmes des Grands écosystèmes marins et du NEPAD dans le cadre de l'agenda du PDDAA (Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine).

Fonctions du projet

Le projet a quatre fonctions majeures:

- Coordination;

- Communication;
- Établissement de liens et de cohésion avec les Organes régionaux de pêche et les programmes des Grands écosystèmes marins;
- Plaidoyer et renforcement des capacités pour un plus grand appui africain.

Membres et fonctions du Comité consultatif régional

Le Comité consultatif régional est constitué des Partenaires stratégiques; l'UA, La Banque Mondiale/le FEM, la FAO et le WWF; les Organes régionaux de pêche de l'Afrique subsaharienne; les programmes de pêche des Grands écosystèmes marins financés par le FEM; Organisations de la société civile; et des observateurs qui comprennent des ONG, des OIG, des partenaires au développement et des bailleurs. Le Comité consultatif régional, présidé par l'UA, pilote et donne des conseils au projet. Les rôles principaux du Comité consultatif régional sont notamment de; s'assurer que les projets nationaux sont cohérents avec les objectifs régionaux fixés et avec les projets soutenus par le Partenariat stratégique; travailler en coordination avec les Organes régionaux de gestion des pêches et les programmes de pêche des Grands écosystèmes marins financés par le FEM en vue d'identifier des synergies et diffuser des leçons communes; donner des conseils à chaque projet proposé; formuler des stratégies de réplique de projets semblables dans la région; sensibiliser à l'importance de pêches durables dans l'élaboration de politiques et la formulation de stratégies; et aider les pays dans la mobilisation de financements conjoints.



Objectif global Faciliter la gestion des ressources de pêche marine dans la région de l'Afrique subsaharienne afin d'en tirer des avantages socio-économiques

Objectif spécifique Promouvoir l'utilisation durable des ressources de pêches et la gestion des écosystèmes marins qui les sous-tendent pour faciliter l'éradication de la pauvreté des communautés de pêcheur d'Afrique subsaharienne

Principaux résultats attendus

- Connaissance accrue et soutien des meilleures pratiques dans la gestion durable des pêches aux niveaux des pays et des Grands écosystèmes marins.
- Engagement financier plus ferme dans les réformes de gestion et de gouvernance des pêches.
- Renforcement des capacités de participation aux projets des Grands écosystèmes marins et aux Organes régionaux de pêche pour une gestion efficace des ressources transfrontalières de pêche.

Courants canarien, guinéen, benguela, agulhas et somalien La couverture géographique de 5 grands écosystèmes marins ciblés par le Partenariat.

Novembre 2005—Novembre 2015 Durée du projet.

Bénéficiaires Petits pêcheurs, commerçants de poisson, Organes régionaux de pêche, institutions de gestion et de recherche en matière de pêche.

Intervenants

PNUD, PNUE, projets des Grands écosystèmes marins, société civile, Organes régionaux de pêche.

60 million de dollars américains 1:3 financement conjoint des projets au niveau national
Fonds d'investissement du partenariat disponible pour les investissements dans les projets des Grands écosystèmes marins du secteur des pêches en Afrique subsaharienne.

Union Africaine – Bureau Interafricain des Ressources Animales (UA-BIRA)
Kenindia Business Park, Museum Hill, Westlands Road
P.O. Box 30786, 00100 Nairobi, KENYA
Téléphone: +254 (20) 3674 000
Fax: +254 (20) 3674 341 / 3674 342
courriel: ibar.office@au-ibar.org | site web: www.au-ibar.org

Crédit photo de la couverture:

Le poisson est trié et mis à cuire ou sécher sur une ficelle.
Bazaruto Archipelago, Mozambique
© Meg Gawler / WWF-Canon

Crédit photo page 2:

Commerçant de poisson. Mafia Island, Tanzania
© Jason Rubens / WWF-Canon

Partenaires d'exécution:



Soutien financier:

